

REUNION DE CONSEIL DU 22 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal de L'Hôpital-le-Mercier s'est réuni le 22 avril 2014 à 20 h, sous la présidence de Mr Georges BORDAT, Maire.

Mr le Maire remercie Mr Michel BOURDON, Receveur Municipal, pour sa présence et sa présentation des Comptes Administratifs et Budgets.

Tous les membres étaient présents, sauf Mr BONNET, excusé.

Secrétaire de Séance : Mr Eric BUISSON.

Le Conseil adopte le P.V. de la dernière séance.

- Comptes Administratifs et Budgets Primitifs :

* Comptes Administratifs de 2012 : Ils sont approuvés à l'unanimité, sous la présidence de Mr Jean-Marc JACOB, Adjoint :

↳ Commune :

Dépenses de Fonctionnement	112 937,50 €
Recettes de Fonctionnement	287 548,38 €
Dépenses d'Investissement	304 492,78 €
Recettes d'Investissement	268 001,01 €
Restes à réaliser (dépenses)	1 308,00 €
Restes à réaliser (recettes)	48 929,00 €
Excédent de clôture	174 610,88 €

↳ Assainissement :

Dépenses d'Exploitation	10 261,66 €
Recettes d'Exploitation	35 676,86 €
Dépenses d'Investissement	15 707,76 €
Recettes d'Investissement	28 250,89 €
Excédent de clôture	37 958,33 €

Pour la Commune, tenant compte des restes à réaliser, aucune somme ne sera affectée à l'article 1068 et le solde de 174 611 € sera inscrit à l'article 002, sur le budget de 2014.

Pour le Service d'Assainissement, l'excédent d'investissement de 12 543,13 € (arrondi à 12 543 €) est reporté à l'article 001 des recettes d'investissement et l'excédent de fonctionnement de 25 415,20 € (arrondi à 25 415 €) à l'article 002 des recettes de fonctionnement.

Les comptes de gestion de la Commune et du Service d'Assainissement sont également approuvés par les Conseillers présents.

* Budgets de 2014 : ils sont votés à l'unanimité sous la présidence de Mr Georges BORDAT, Maire.

↳ Commune :

Dépenses et Recettes de Fonctionnement	317 725 €
Dépenses et Recettes d'Investissement	333 300 € (dont 1 308 € de Restes à Réaliser en dépenses et 48 929 € en recettes)

↳ Assainissement :

Dépenses et Recettes d'Exploitation	39 537 €
Dépenses et Recettes d'Investissement	20 943 €

Les Taux des taxes locales restent inchangés pour 2014, soit 9,35 % (Taxe d'habitation) ; 1,29 % (Taxe Foncière sur le Bâti) ; 13,81 % (Taxe Foncière sur le Non-Bâti) ; 11,25 % (CFE).

- Travaux :

La Municipalité attend que les artisans retenus soient disponibles pour réaliser les travaux programmés (ancienne cure et autres bâtiments communaux).

- Achat de terrain :

Le Conseil donne son accord pour l'achat d'un terrain dont le propriétaire est H. MARTIN.

- Bureau Elections Européennes :

Le bureau électoral prévu pour le 25 mai prochain, est réparti comme suit :

- 08 h à 12 h : Mme BERODIER, MM. MARTIN et VOISIN,
- 12 h à 15 h : Mr CHEVILLARD, Mmes BROUILLET et GUICHARD,
- 15 h à 18 h : MM. JACOB, BONNET et MARSAC.

- Commission des Impôts :

Les contribuables proposés pour composer la Commission des Impôts :

Titulaires : DEGUEURCE Jean-Marc, DUCERF Raymond, BONNET Bernard, COURRIER Roland, RAMEAU Jean-Jacques, COLLIER André (contribuable domicilié à Varenne-St-Germain), LINOIS-DEBUT Gilles, GOUBY Joël, MARTIN Fabrice, BROUILLET Brigitte, GUICHARD Dominique et CHEVILLARD Bernard.

Suppléants : CHAMOIX André, DEGUEURCE Gilles, BERAUD Jean-Paul, LAURENT Jean-Pierre, BERAUD Jean-Marc, MATRAS Alain (contribuable domicilié à St Léger-lès-Paray), BUISSON Mickaël, BONNET Sylvain, MARSAC Thierry, LAURENT Thierry, JACOB Jean-Marc et PICARD André.

- Questions diverses :

- * L'abattage des arbres situés à proximité de la maison THINARD, sera réalisé par l'entreprise BLANCHON de Poisson ;
- * La Coopérative TEOL informe les usagers d'une collecte de déchets agricoles le 12 mai à St Yan ;
- * Le compte-rendu communautaire du 28 février est remis aux Conseillers ;
- * Il n'est pas donné suite à plusieurs demandes de subvention à des associations ;
- * Les délégués devant être contactés en cas de crue, sont par ordre de priorité : Eric BUISSON, Jean-Marc JACOB et Georges BORDAT.
- * Suite à la demande faite par Mr COLLIER, Agent Technique, de disposer d'un véhicule pour l'entretien et les déplacements professionnels dans le cadre de sa fonction, le Conseil envisage plutôt la fermeture du tracteur utilisé pour protéger le conducteur des intempéries ;
- * La Commission du Fleurissement se réunira le 22 mai prochain.

- La séance est levée à 22 h 40.